



Une richesse portée par l'économie présentielle publique dans la Vienne

La richesse d'un territoire revêt un caractère multidimensionnel mêlant des composantes démographiques, sociales, économiques, patrimoniales, environnementales qui interagissent. La Vienne bénéficie d'une croissance démographique certes modérée mais favorisée par un solde naturel positif et par une forte proportion de jeunes. Son économie est en partie portée par des activités présentes soutenues par un domaine public historiquement très présent. L'industrie est légèrement sous-représentée, même si quelques secteurs d'activités sont en pointe. L'insertion de la Vienne dans son environnement et la qualité de ses interconnexions routières impactent l'économie dans ses composantes présente comme productive. Les revenus des ménages alimentent aussi l'économie locale, les plus élevés se situant dans la couronne périurbaine de Poitiers. Les ressources fiscales des communes et des intercommunalités proviennent à 70 % des ménages. Mais, certains territoires bénéficient d'un potentiel fiscal élevé du fait des entreprises présentes, comme le Lussacois (Civaux).

Ana-Maria Dick, Jean-Pierre Ferret, Marc Joubert, Insee

La richesse d'un territoire, par son caractère multidimensionnel mêlant des composantes démographiques, sociales, économiques, patrimoniales ou environnementales en interaction, s'analyse au travers d'indicateurs structurels, dynamiques, ou révélateurs des capacités de connexion et d'interopérabilités du territoire.

Avec 431 000 habitants, la Vienne connaît une croissance démographique modérée (+0,4 % par an depuis 2008), un peu moins qu'au national. Cette croissance est soutenue par un excédent migratoire (+0,2%) et par un solde naturel positif (+0,2 %). Cependant, les gains profitent surtout à l'aire urbaine de Poitiers, et en particulier aux communes périurbaines de plus en plus éloignées de la ville-centre, cette dernière perdant des habitants.

La croissance démographique de la Vienne dépend de l'attractivité économique de ses territoires et du dynamisme de son Université, qui attire les étudiants. Les jeunes de 20 à 25 ans sont ainsi surreprésentés par rapport au niveau national et concentrés dans les aires urbaines. La part des personnes âgées est plus forte en dehors des aires urbaines, en particulier dans le sud du département.

La récente décélération démographique de l'aire urbaine de Châtellerault peut être reliée à des difficultés économiques.

Une économie marquée par les activités présentes du domaine public

En 2012, les activités présentes (*définitions*) concentrent 70 % de l'emploi du département et 57 % de la richesse dégagée (*méthodologie*). Ces proportions sont plus fortes que dans des départements similaires (*méthodologie*) où la sphère présente ne représente que 64 % de l'emploi total et 50 % de la richesse dégagée. Au sein de la sphère présente, avec 1,3 milliard d'euros, le domaine public représente plus d'un tiers de la richesse dégagée, contre un quart pour les départements du référentiel. Cette forte proportion, en richesse dégagée comme en emplois, provient du rôle historique de la capitale régionale. Dans le bassin de vie de Poitiers, 3 emplois sur 4 sont présents alors qu'ils ne représentent qu'1 emploi sur 2 dans celui de Châtellerault.

La sphère présente privée, orientée vers les résidents et touristes génère 2,3 milliards d'euros de richesse, soit un

milliard de plus que la sphère publique. En Vienne, elle s'illustre spécifiquement dans le domaine des arts, spectacles et activités récréatives, tiré par le Futuroscope, mais aussi dans celui de l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement. Ces deux secteurs ne regroupent pourtant que 1,3 % et 2,0 % de la richesse dégagée totale. À l'inverse, le commerce (9,2 %), la santé humaine (4,4 % pour le privé) et la construction (7,9 %) dégagent une richesse par habitant équivalente à celle du référentiel. Globalement, le tourisme contribue très nettement à la richesse dégagée en Vienne : 165 millions d'euros sont générés par les acteurs grâce à l'afflux de touristes (hébergement, restauration, sports et loisirs...), soit 2,6 % de la richesse totale du département. Un montant supérieur de 50 % à la moyenne du référentiel.

Dans la Vienne, le secteur productif génère 2,7 milliards d'euros de richesses, soit 43 % de la richesse dégagée départementale. Cette part, inférieure au référentiel (-7 points) s'explique en grande partie par la surreprésentation de l'emploi public dans la Vienne. Néanmoins dans la Vienne, l'industrie est sous-représentée, en particulier l'agro-

alimentaire, la chimie ou la métallurgie. De la même manière, le transport ou le commerce de gros sont peu présents dans le département. En revanche, l'économie départementale est mieux positionnée dans le secteur des services comme les activités de services administratifs et de soutien. De son côté, la centrale de Civaux contribue à la surreprésentation du secteur de la production d'électricité dans la Vienne (figure 1).

Les établissements de la Vienne appartiennent en majorité à des entreprises ou des groupes ayant un siège situé en dehors d'ALPC. Ainsi le tissu économique départemental est ouvert et attractif, notamment en direction de l'international, mais dépend de décisions économiques et financières extérieures. L'agriculture du département bénéficie de plus vastes exploitations qu'en moyenne de province. Production céréalière et élevage (ovins et caprins, principalement) sont les atouts du département. Cependant l'agriculture de la Vienne dégage un chiffre d'affaires légèrement inférieur à celui du référentiel qui couvre notamment les grandes plaines à blé de la Beauce, les productions viticoles de Cognac, de Chablis et de Sancerre...

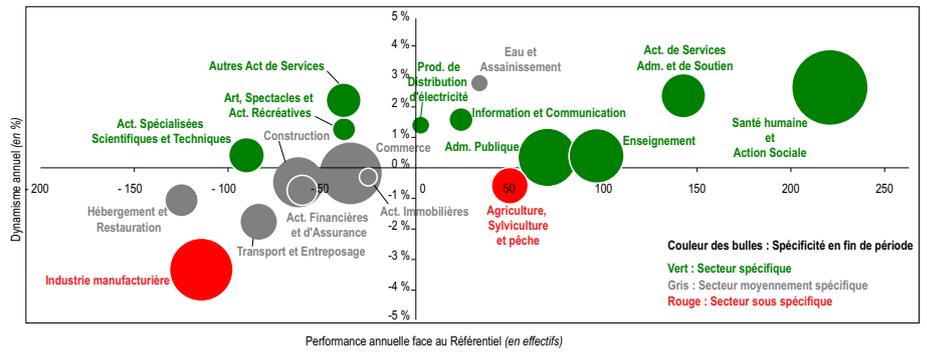
L'interconnexion routière de la Vienne favorise les échanges nord-sud

Les interconnexions routières qui drainent le département jouent un rôle important dans l'implantation des entreprises et pour la vitalité de l'économie. Ces réseaux et leur capacité à desservir les populations (résidentes ou touristiques) influencent la localisation des entreprises de la sphère présente. La sphère productive a aussi besoin d'un réseau de qualité pour écouler sa production. Toutes les entreprises gagnent à être en interactions étroites avec d'autres entreprises, en amont ou en aval de leur activité. En partant de Poitiers, au cœur du département, l'interconnexion de la Vienne avec son environnement proche apparaît assez hétérogène : le réseau routier structure l'accessibilité sur un axe nord - sud, alors que l'axe nord-ouest - sud-est apparaît plus pénalisé (figure 2).

Cette approche des interconnexions routières s'affine en fonction des populations concernées, en comparant le nombre de personnes qui accèdent en un temps donné à Poitiers avec le nombre de personnes qui y accéderaient si tous les axes routiers étaient semblables au plus rapide (figure 3). Cet indicateur est d'autant plus élevé que la connexion est bonne. Les liens moins rapides tant vers Nantes que vers Limoges entraînent une diminution du ratio pour tous les temps d'accès de plus d'une demi-heure. Ce ratio est plus élevé pour Rennes, en raison de la bonne interconnexion à son environnement

1 Santé humaine et action sociale, un secteur spécifique de la Vienne qui se développe

Dynamisme et performance des secteurs d'activité pour l'emploi salarié en Vienne entre 2007 et 2012



Lecture : les secteurs placés en haut à droite progressent plus vite en matière d'emploi salarié que dans le référentiel. Les secteurs situés en haut à gauche sont en croissance mais moins rapide que dans le référentiel. Les secteurs situés en bas à droite sont en décroissance mais moins impactés que dans le référentiel. Enfin les secteurs situés en bas à gauche sont en décroissance et plus impactés que dans le référentiel.

Source : Insee, ESTEL 2007 et 2012

et moins élevé pour Limoges, pénalisée par sa connexion routière avec Poitiers.

Les revenus médians les plus élevés dans la couronne périurbaine de Poitiers

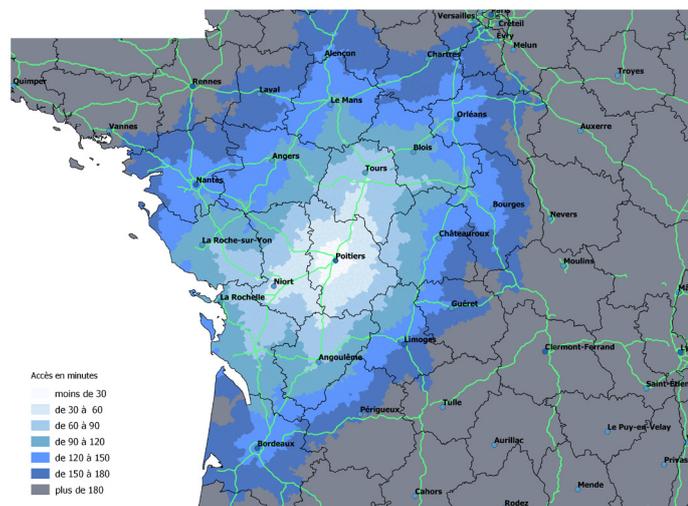
Les revenus disponibles (définitions) des ménages qui alimentent l'économie locale constituent une autre source de richesse. Dans la Vienne, le revenu médian est de 19 206 € (en 2012), soit un peu au-dessus du référentiel (18 994 €). Le statut de capitale régionale de Poitiers concourt à cet écart : en effet, les emplois spécifiques aux capitaux sont mieux rémunérés et les actifs concernés se concentrent dans la couronne périurbaine de Poitiers (figure 4). Les revenus les plus faibles sont concentrés, soit dans la ville-centre, soit hors de l'espace

urbain. À l'inverse, dans les zones rurales et vieillissantes du Sud et de l'Est, le revenu disponible médian est d'un tiers moins élevé. La dispersion des revenus (l'écart entre les revenus les plus hauts et les plus bas) est plus forte au sein des grandes villes ou dans le sud-est de la Vienne. Poitiers et Châtellerauld regroupent à la fois des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des quartiers résidentiels aisés. Dans le sud-est, l'implantation de retraités aisés concomitante avec la présence d'agriculteurs âgés aux faibles retraites contribue à élargir l'éventail des revenus.

Aborder la question de la richesse conduit à traiter aussi celle de la pauvreté monétaire. Le taux de pauvreté en Vienne (13,2 %) est un peu inférieur à celui du référentiel (13,4 %). En revanche, pour la population

2 L'axe Paris-Tours-Poitiers-Bordeaux bien plus rapide que l'axe Nantes-Poitiers-Guéret-Lyon

Carte Isochrone Poitiers



Lecture : la liaison routière depuis Poitiers permet d'atteindre Tours en 60 minutes, ou de dépasser Niort. Parce que l'on parcourt, dans un temps donné, une distance plus grande le long de l'axe nord-sud que le long de l'axe est-ouest, les isochrones partant de Poitiers sont en forme de fuseau allongé.

Source : Insee, (Metric)

des plus de 74 ans, ce taux est bien supérieur (13,1 % contre 10,1 %). Ceci s'explique par la surreprésentation des anciens artisans, commerçants et chefs d'entreprises, et celle des anciens employés : dans la Vienne, ils représentent 40 % des plus de 74 ans, soit 3 points de plus que dans le référentiel. Or, au niveau métropolitain, le taux de pauvreté de ces catégories sociales est nettement plus élevé que celui de l'ensemble des retraités. Les plus forts taux de pauvreté se retrouvent au Sud, principalement dans les bassins de vie de l'Isle-Jourdain et de Montmorillon, où les personnes âgées sont nombreuses. Malgré tout, les effectifs les plus importants de ménages pauvres se situent au cœur des villes.

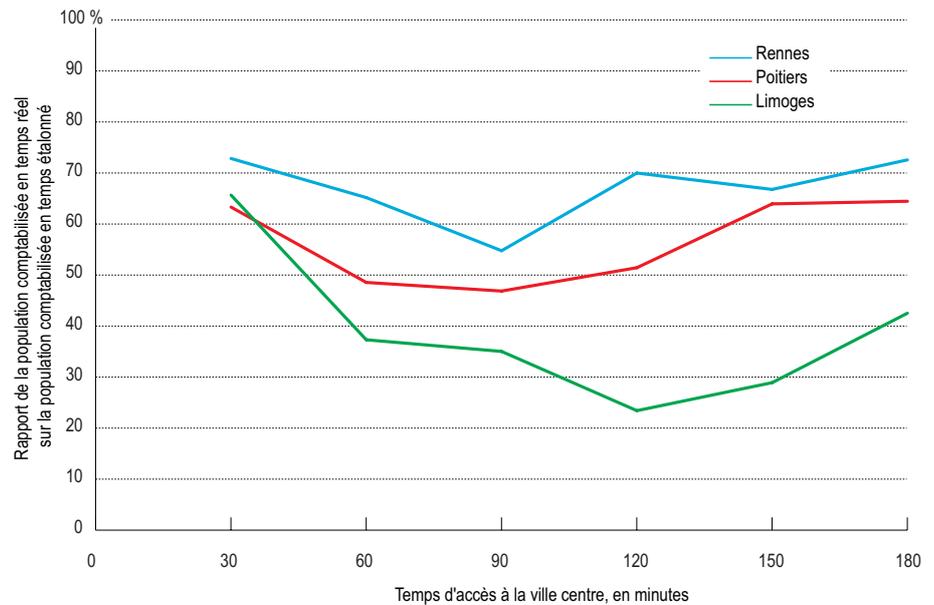
Les transferts sociaux rééquilibrent en partie les inégalités de revenus. Ces prestations sociales, *minima* sociaux ou allocations logement comptent en moyenne pour 5,3 % du revenu disponible des ménages dans la Vienne, comme dans le référentiel. Ces transferts contribuent davantage aux ressources des ménages des villes-centres, et des confins hors influence des villes. Pour les pôles urbains, ces transferts représentent moins de 2,6 % dans la grande couronne de Poitiers jusqu'à 8,7 % à Châtelleraut ville. Les territoires du sud du département sont aussi ceux qui souffrent le plus de la précarité énergétique liée au chauffage, à la conjonction de revenus modestes et de grands logements anciens et mal isolés.

Un potentiel fiscal élevé dans le Lussacois, grâce à la centrale de Civaux

Les ressources fiscales des communes et des établissements publics de coopérations intercommunales (EPCI) (*définitions*) servent à financer des projets. Elles constituent ainsi une source de richesses pour les territoires. Dans la Vienne, le potentiel fiscal par habitant (*définitions*) est un peu plus élevé (705 €) que dans le référentiel (687 €). La communauté de communes du Lussacois où est installée la centrale de Civaux bénéficie du plus fort potentiel fiscal par habitant (1 864 €) loin devant les communautés d'agglomération de Châtelleraut (916 €) et de Poitiers (823 €). Les potentiels fiscaux les plus bas se situent au sud et à l'est du Grand Poitiers (Pays Gencéen et Vienne et Moulière, en particulier) où l'industrie est peu présente. Dans les ressources fiscales, la part des taxes payées par les ménages est plus élevée dans la Vienne que dans le référentiel (70 % contre 65 %). Elle est importante dans les EPCI autour de Poitiers (souvent plus de 85 %) à vocation résidentielle et très faible dans le Lussacois (moins de 15 %), grâce à la centrale nucléaire (*figure 5*). ■

3 Poitiers moins bien relié à son environnement que Rennes, et mieux que Limoges

Accessibilité à la ville centre, une situation intermédiaire pour la Vienne

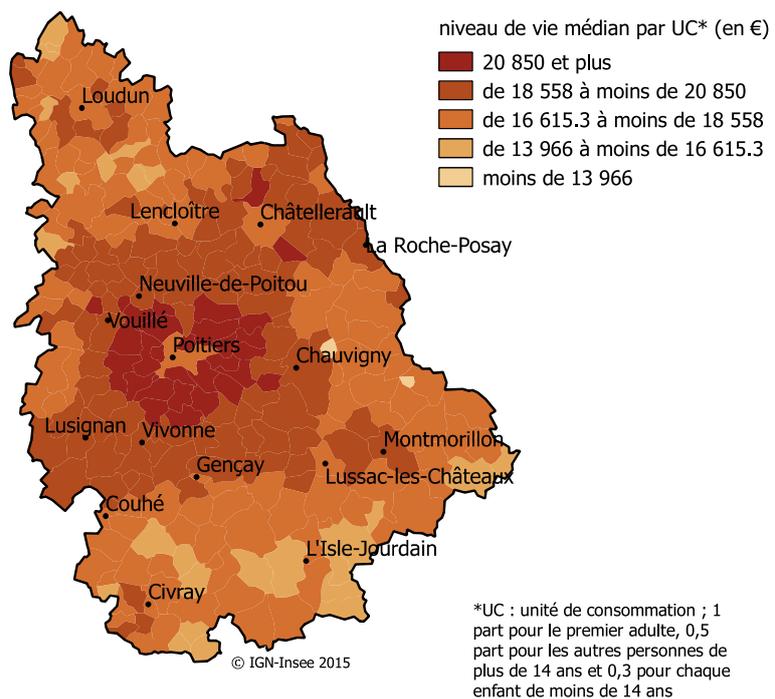


Lecture : 236 000 personnes résident à moins de 30 minutes de Poitiers en distances routières réelles. Si l'on pouvait circuler dans toutes les directions à 130 km/h depuis Poitiers, 373 000 personnes résideraient à moins de 30 minutes de Poitiers. Pour Poitiers, le ratio à 30 minutes vaut ainsi 63 % (236 000 / 373 000). De 30 minutes à 3 heures de délai d'accès en voiture, le ratio de Poitiers, se situe entre 10 et 20 points en dessous de celui Rennes. Le ratio de Poitiers est aussi au-dessus de celui de Limoges. La connexion de Poitiers avec son environnement extérieur est mesurée à partir de 30 minutes.

Source : Insee, (Metric, Recensement de la population 2012).

4 Les plus forts niveaux de vie autour de Poitiers

Niveaux de vie médians par commune de la Vienne



Source : Insee, Filosofi 2012

Le mot du Département de la Vienne

Avoir la meilleure connaissance des territoires pour la mise en oeuvre et la conception des politiques publiques... ce sont les raisons pour lesquelles le Département a souhaité s'associer à l'Insee pour disposer d'un diagnostic des équipements et des services rendus à la population dans chaque territoire.

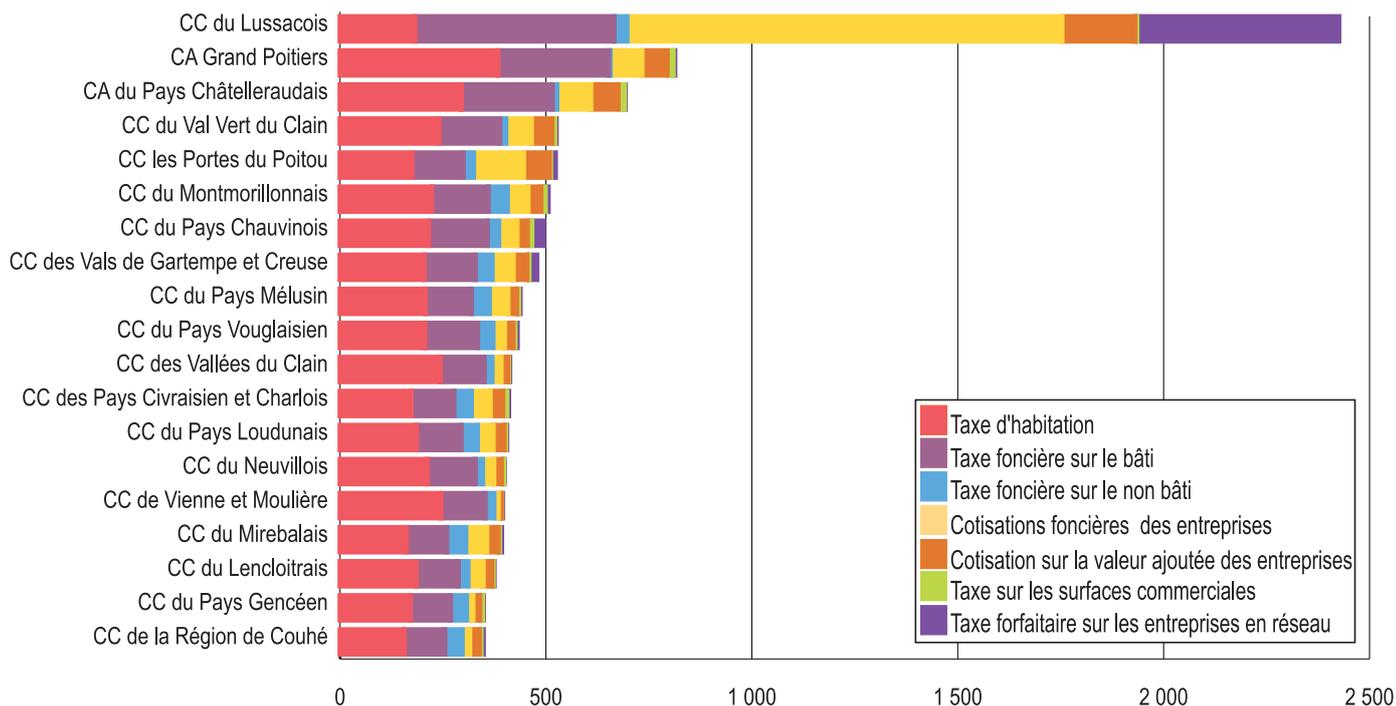
Revenus des ménages, richesse dégagée par les entreprises, potentiels fiscaux des communes... ce portrait des territoires du département est venu alimenter les États Généraux de la Ruralité engagés en septembre 2015. Nous en tirerons un Livre Blanc qui paraîtra à l'occasion du Congrès des Départements de France que nous accueillerons dans la Vienne du 5 au 7 octobre prochain.

La ruralité est une priorité pour la Vienne. Cette étude nous permettra d'en avoir une vision pertinente pour envisager son avenir à l'horizon 2025.

Bruno Belin,
Président du Département de la Vienne

5 Le produit des taxes payées par les entreprises est très hétérogène selon l'intercommunalité

Contribution à la fiscalité directe du secteur communal en 2012 (en € par habitant)



Lecture : à partir de ces potentiels fiscaux, les collectivités locales votent et appliquent des taux qui conduisent à la contribution fiscale directe (ou produit fiscal) réellement perçue.

CC : communauté de communes, CA : communauté d'agglomération.

Sources : Insee - DGFIP 2012

Définitions :

L'activité économique s'analyse selon 2 sphères : l'activité **présentielle** qui correspond à une consommation sur place par les résidents ou les touristes et l'activité **productive** qui correspond à une consommation hors du lieu de production. L'activité présenteielle se décompose en domaine public et privé.

La **fiscalité locale** étudiée ici comprend la fiscalité directe : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, cotisation foncière sur les entreprises, taxe sur les surfaces commerciales et taxe forfaitaire sur les entreprises en réseau. Les **établissements publics de coopération intercommunale** sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Ils peuvent prendre la forme de communautés d'agglomération, de communautés de communes, de syndicats de communes ou de syndicats mixtes.

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité (salaires, bénéfices, indemnités de chômage), les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus financiers (imputés pour ceux qui ne sont pas soumis à déclaration) et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logement). Au total de ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Si on ordonne une distribution de salaires, (de revenus, de chiffre d'affaires...) la **médiane** est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires, la médiane est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires.

Méthodologie :

Pour comparer la Vienne à des zones similaires, il a été établi un **référentiel** composé de 16 départements choisis selon 3 critères : population entre 300 000 et 800 000 habitants, part de la population vivant dans des territoires peu denses entre 52 % et 74 % et part des taxes locales payées par les ménages comprise entre 75 % et 79 %.

Les **temps d'accès** aux équipements et services sont calculés à partir des distances routières fournies par l'outil Métrici. Ils sont théoriques, car tous les trajets ne se font pas en voiture, et tous les critères ne sont pas pris en compte (recherche d'une place de parking, feux rouges...). Ils permettent cependant d'appréhender la diversité des territoires en matière d'accessibilité. Pour chaque commune, le temps d'accès à un équipement est le temps d'accès entre le chef-lieu de la commune et celui de la commune équipée la plus proche. Lorsque l'équipement est présent dans la commune, le distancier Métrici calcule la moyenne des temps de trajet entre le domicile et l'équipement géolocalisé.

À partir du Fichier Économique Enrichi (FEE), la **richesse dégagée** est estimée comme la valeur ajoutée des entreprises (répartie entre établissements au *pro rata* de la masse salariale). Elle permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone, de façon complémentaire à la vision donnée par l'emploi. Elle n'est toutefois pas comparable au produit intérieur brut (PIB).

Insee Aquitaine-Limousin-
Poitou-Charentes

5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :

Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :

Boris Simon

ISSN : en cours (version papier)

ISSN : 2492-6876 (version numérique)

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Duplessy AL., Joubert M., Belaouchet L., «Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale en Poitou-Charentes», *Insee Dossier Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes n° 1, juin 2016*.
- Garçon N., «La Vienne à grands traits», *Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes n° 14, mars 2016*.
- Duplessy AL., Joubert M., Belaouchet L., «Poitou-Charentes : une pauvreté monétaire contenue mais des risques d'exclusion sociale multidimensionnelle», *Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes n° 10, mars 2016*.
- Fabre J., Dejonghe V., «Déménager pour une autre région, le cadre de vie et l'emploi au coeur du choix des ménages», *Insee Première n° 1540, mars 2015*.

